

Mémoire du Roi pour servir d'instruction à M. de Kerguelen,
Versailles, le 19 mars 1773

Reproduction de la transcription de Loïc de Rostu : *Le dossier Kerguelen*, p.73-75.

Cette transcription n'est pas datée, mais il existe une copie manuscrite à la Bnf, (NAF 9.438) qui nous donne le titre exact ainsi que la date de ce mémoire. Kerguelen en a donné un « extrait » dans sa *Relation de deux voyages* ... qui est peu fidèle, d'où l'intérêt de cette pièce d'archive.

Mémoire du Roi pour servir d'instruction à M. de Kerguelen, capitaine de vaisseau.

A Versailles, le 19 mars 1773

L'armement du vaisseau *le Roland* et de la frégate *l'Oiseau* a pour objet la vérification des terres australes dont M. de Kerguelen a annoncé la découverte.

Ces bâtiments sont munis de tout ce qui est nécessaire pour assurer le succès de cette mission, et il a été embarqué des hardes d'hiver pour prévenir les maladies.

Ces bâtiments portent douze mois de vivres en nature et les neuf autres en piastres, ce qui fait les vingt et un mois à quoi est fixée la durée de cette campagne.

On doit partir à la fin de mars, faire route pour le cap de Bonne-Espérance, et relâcher à la Baie de False, et on présume qu'on doit y arriver avec les neuf mois de vivres en nature. On séjournera dans cette baie le temps nécessaire pour reposer les équipages, remplacer les vivres consommés, soit pendant la traversée, soit pendant la relâche, et même plus pour ne pas être à charge à l'Isle de France, où on se rendra après un mois de relâche à False Baie.

Arrivé à l'Isle de France, le sieur de Kerguelen communiquera ses instructions à M. de Ternay, et recevra ses ordres sur tous les objets relatifs à sa destination, et si, pour faciliter ses opérations, il est nécessaire de faire armer quelques petits bâtiments, M. de Ternay, de concert avec M. Maillart du Mesle, choisira les bâtiments les plus propres à remplir cette mission.

On remplacera à l'Isle de France, où on ne séjournera que quinze jours, les vivres consommés pendant la traversée de False Baie à cette colonie et pendant les relâches, afin de partir de l'Isle de France avec un an de vivres en nature.

En partant de l'Isle de France, le sieur de Kerguelen dirigera la route pour se rendre aux terres qu'il a découvertes.

Tâcher de voir en passant s'il y a quelque port à l'île Nagtegat¹, et les ressources qu'on pourrait en tirer. Cette vérification faite promptement, aller directement à la baie, à l'entrée de laquelle il a déclaré s'être séparé de la flûte *le Gros-Ventre*, commandée par M. de Saint-Alouarn, et où il a laissé aussi une chaloupe de la flûte *la Fortune*, commandée par M. de Rosily.

S'assurer absolument du sort de cette chaloupe et de la gabare, et en retrouver les officiers et l'équipage. Il est même permis au sieur de Kerguelen de quitter son vaisseau pour passer sur un petit bâtiment, afin de pénétrer dans tous les endroits. Cet objet est recommandé essentiellement.

S'il a le bonheur de rencontrer son monde, il doit prendre les plus grands renseignements, et, après cela, s'assurer par lui-même de la nature des terres sur lesquelles il descendra, examiner les mœurs des habitants, la religion, les productions, les branches de commerce qu'on pourrait établir : s'assurer si la terre qu'il a découverte est le vrai continent, en déterminer la longitude, faire relever le plan des côtes, anses, baies, ports, embouchures des rivières, et des îles qu'il aura ainsi découvertes.

Il pourra former un établissement s'il le juge convenable, et, dans ce cas, le sieur de Kerguelen en prendra possession au nom de Sa Majesté, et en laissera partout des preuves apparentes et cachées, et, pour cet effet, il aura des planches de cuivre sur lesquelles sera l'inscription latine :

¹ Île imaginaire, indiquée sur d'anciennes cartes, très au sud des Mascareignes.

LUDOVICO XV GALLIARUM REGIS
ET DARIUS DE BOYNES REGIS SECRETARIUS
AD RES MARITIMAS ANN. 1772 et 1773.

Il en fera placer sur des poteaux et enterrer les autres, et de tout, dresser procès-verbal.

Après avoir rempli tous ces objets, on renverra à l'Isle de France les petits bâtiments, et on pourra y renvoyer les équipages du *Gros-Ventre* et de la chaloupe.

Il donnera connaissance à M. de Ternay du succès de ces opérations.

Le sieur de Kerguelen s'avancera le plus qu'il pourra vers le pôle austral en laissant de côté Diemen², la Nouvelle-Zélande et les routes tenues par les précédents navigateurs.

Il suivra les contours du continent austral pour connaître l'étendue des mers navigables qui séparent ce continent des autres terres connues.

Il parcourra et fixera les points des antipodes de Paris, de Londres, Amsterdam et même de Stockholm et la terre de Pétersbourg, dont la connaissance pourrait achever de déterminer la figure de la terre.

Tâcher, aux antipodes de Paris de découvrir une terre pour y rectifier son point et y faire de l'eau et du bois ; de là, il suivra les terres et glaces jusqu'à vis-à-vis le Cap Horn, en prenant suivant les circonstances, tantôt plus au nord et tantôt plus au sud.

Traiter avec la plus grande douceur les habitants qu'il pourra rencontrer, et n'employer la force qu'à la dernière extrémité.

Il est défendu d'aller relâcher dans les établissements espagnols, cependant le roi d'Espagne a écrit pour qu'on puisse recevoir tout secours à Buenos Aires, où il se ravitaillera pour son retour en France. Bien entendu qu'on s'abstiendra de tout commerce, d'extraction ou d'introduction.

Le sieur de Kerguelen doit arriver à Buenos Aires avec environ trois mois de vivres, et ce qu'il fera acheter dans cette colonie pour son retour en France doit être payé comptant, ainsi que les dépenses des autres relâches.

Il est embarqué en piastres de quoi fournir à l'équipage deux mois de solde pendant la traversée.

Enfin rendre cette campagne utile pour le commerce et pour l'État.

Défendu, sous peine d'en répondre, toute pacotille.

* * *

² *Terre de Diemen* : Tasmanie